

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 26 novembre à 6h55

« SOLIDARITÉ »

Claire Granger, directrice des ressources pour l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Claire. Vous avez choisi de nous parler ce matin du mot « solidarité »

CG : Mardi prochain c'est le Giving Tuesday : un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité.

Aux Petits Frères des Pauvres nous sommes solidaires des aînés qui vivent difficilement la solitude et que nous rencontrons tout au long de l'année. « *Notre association, avec plus de 13 000 bénévoles dont 30 % de moins de 30 ans est bien une association de solidarité.* »

Pour notre association, la question de la dénomination reste ouverte. Attachés à la fraternité, nous sommes conscients que la solidarité a tenté de la remplacer dans l'histoire politique de notre pays. Les trois valeurs qui nous caractérisent, la fraternité, la solidarité et la charité, se mêlent.

Les Petits Frères des Pauvres veulent être proches des plus pauvres pour construire avec eux une société, inclusive, fondée sur du lien, sur la participation de chacun dans un rapport réciproque et gratuit. »

RCF : Comment faire vivre cette solidarité ?

CG : Nous l'avons vu de façon magistrale pendant les premiers temps de la crise sanitaire : des élans de solidarité ont spontanément émergé. Mais heureusement, la solidarité ne se vit pas uniquement en temps de crise.

Que ce soit via un engagement dans la durée, des missions ponctuelles de bénévolat, du mécénat de compétences ou un service civique ; quelle que soit sa forme ou sa durée, l'engagement de chacun participe à rendre concrète la notion de solidarité.

Quelques exemples :

- Dans un mois, nous aurons fêté Noël : à cette occasion toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation des réveillons, repas et visites qui se dérouleront en cette fin d'année.



- L'opération « petits bonnets » que nous organisons avec notre partenaire « innocent » bat son plein. Elle permet à nombre de personnes – dont beaucoup d'ainés - de contribuer à notre action grâce à leurs aiguilles à tricoter.

Et puis n'oublions pas la solidarité financière : les dons, legs et libéralités qui représentent 75 % de nos ressources.

Il n'y a donc pas une seule forme de solidarité, chacun de nous doit pouvoir trouver la manière de l'exercer selon ce qu'il vit auprès de ses proches ou au sein d'une organisation.

Et pour tout savoir sur les offres d'engagements au sein des Petits Frères des Pauvres, n'hésitez pas à vous connecter à notre site www.petitsfreresdespauvres.fr